



Établissement public territorial
Métropole du Grand Paris
Immeuble Le Luminis - 91, rue Jean Jourès
CS 30050 - 92806 Puteaux CEDEX
Tél. 01 55 69 31 50
www.parisouestladedefense.fr

Monsieur Laurent Hottiaux
Préfet des Hauts de Seine
Préfecture des Hauts-de-Seine
167-177 avenue Joliot-Curie
92013 Nanterre cedex

Puteaux, le **14 AVR. 2022**

Objet : fusion des OPH de Courbevoie, Levallois et Puteaux / Nouvel OPH Rives de Seine Habitat

Monsieur le Préfet,

A la suite de la publication de la loi NOTRe du 7 août 2015, les quatre offices publics de l'habitat (OPH) de Courbevoie, Levallois-Perret, Nanterre et Puteaux ont été rattachés à l'établissement public territorial (EPT) Paris Ouest La Défense au 1er janvier 2018.

La Loi ELAN prévoit une obligation de fusion des organismes de logement social rattachés à une même collectivité.

Par délibération du 15 décembre 2020, le territoire s'est prononcé favorablement sur le principe de la fusion entre les trois OPH et a décidé d'engager la démarche de fusion. L'entité qui sera issue de ce regroupement reposera sur une gouvernance partagée entre les représentants de l'EPT Paris Ouest La Défense désignés par les trois villes de Courbevoie, Levallois-Perret et Puteaux et sur des engagements équilibrés de ces trois villes et de l'EPT Paris Ouest La Défense pour assurer la pérennité de cette entité commune et une grande proximité dans la gestion.

Conformément à ce qui a été convenu lors d'une réunion du 9 juillet 2021 entre le secrétaire général de la préfecture, la DRIHL 92, les trois villes et l'EPT Paris Ouest La Défense, le calendrier de la fusion a été conçu pour que vous soyez en mesure de prendre un arrêté de fusion volontaire en juin 2022.

Je vous sollicite donc pour prononcer cette fusion volontaire au plus tôt, dans le cadre défini par l'article L421-7 du code de la construction et de l'habitation et sur le fondement de la délibération n°15 (28/2022) du conseil de territoire du 29 mars 2022.

Je vous précise que cette fusion sera mise en œuvre par l'absorption des OPH de Courbevoie (OPH Courbevoie EPT Paris Ouest La Défense) et de Levallois (Levallois Habitat) par l'actuel Office de l'Habitat de Puteaux, créé le 27 juin 1914.

Je vous sollicite également pour le changement de dénomination de l'OPH de Puteaux, organisme absorbant, en « OPH Rives de Seine Habitat ». Cette nouvelle dénomination rend compte des trois territoires de l'OPH fusionné.

Conformément au décompte des logements gérés par les trois OPH fusionnés indiqué dans le courrier du 6 janvier 2022 du directeur de l'Habitat, de l'urbanisme et des paysages, je vous confirme que l'OPH fusionné gèrera 12 007 logements au 01/01/2023 (11 953 logements au 01/01/2020 et 54 livraisons en 2021 – 2022).

Je vous demande, en dernier lieu, de bien vouloir rendre un avis favorable au projet de fusion, en vue de l'obtention d'une subvention de la Caisse de Garantie de Logement Locatif Social visant à couvrir une partie des frais de fusion (cf. mon courrier du 8 février 2022).

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président,



Jacques Kossowski
Maire de Courbevoie

P.J. :

Délibération n° 15 (28/2022) du conseil de territoire du 29 mars 2022

Délibération n° 22 (109/2021) du conseil de territoire du 13 décembre 2021

Courrier du Président de Paris Ouest La Défense du 8 février 2022